



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

30 | 2004

Acquisition et enseignement de la morphographie

Peut-on parler de sémiographie optimale ?

Jean-Pierre Jaffré



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lidil/593>

DOI : 10.4000/lidil.593

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 11-25

ISBN : 2-914176-11-2

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Jean-Pierre Jaffré, « Peut-on parler de sémiographie optimale ? », *Lidil* [En ligne], 30 | 2004, mis en ligne le 29 janvier 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/593> ; DOI : 10.4000/lidil.593

PEUT-ON PARLER DE SÉMIOGRAPHIE OPTIMALE ?

*Jean-Pierre JAFFRÉ **

Les écritures, et les orthographes qui en dérivent, s'organisent autour de deux principes majeurs. Le premier est phonographique et constitue la base productive de l'écriture. Il repose sur un ensemble de correspondances systématiques entre des unités graphiques – lettres ou caractères – et des unités phoniques non significatives. Certaines écritures, celles du chinois ou du japonais (*kana*) ont opté pour des syllabes, d'autres pour des phonèmes. C'est le cas des orthographes alphabétiques. Ces unités de base, ou phonogrammes, servent ensuite à composer le second principe de l'écriture, avec des unités de niveau linguistique supérieur, le plus souvent séparées par des blancs graphiques. C'est ainsi que l'on forme les mots des orthographes alphabétiques dont la particularité est de pouvoir regrouper plusieurs unités significatives. En français, le mot « amies », au féminin pluriel, associe par exemple trois morphèmes écrits (« ami- », « -e- », et « -s »). D'autres orthographes, parce qu'elles représentent une langue dont la structure s'y prête, préfèrent dégroupier ces unités. Ainsi, en chinois, chaque caractère représente en général une syllabe, qui remplit en outre une fonction lexicale ou grammaticale.

D'une façon ou d'une autre, toute orthographe regroupe par conséquent un ensemble ouvert d'unités significatives

* Leaple UMR 8606 (Laboratoire d'études sur l'acquisition et la pathologie du langage chez l'enfant), Centre André-Georges Haudricourt, 94800 Villejuif. Courriel : <jpjaffre@vjf.cnrs.fr>

(mots ou morphèmes) qui en composent la sémiographie. Celle-ci associe, selon des modalités variables, des éléments lexicaux et grammaticaux. Ainsi la forme verbale «(ils) donnaient» est un mot composé d'un lexème («donn-») et de deux morphèmes écrits («-ai-» et «-ent»). *Stricto sensu*, la morphographie d'une écriture, c'est-à-dire l'écriture des formes grammaticales, est une composante de la sémiographie (pour un développement détaillé, se reporter à Jaffré, 2001) mais dans le cadre de cet article, la distinction entre les deux termes – sémiographie et morphographie – paraît secondaire dans la mesure où leurs relations avec la notion d'optimalité sont comparables.

Au sein de chaque orthographe, phonographie et sémiographie entretiennent en revanche des relations conflictuelles, en raison des différentes demandes auxquelles une orthographe doit faire face. Pour simplifier, disons qu'elle doit d'abord être apprise pour pouvoir être ensuite utilisée. Or cette double demande fait appel à des exigences partiellement distinctes. L'apprentissage d'une orthographe est d'autant plus aisé que le fonctionnement de base de cette orthographe est régulier. Il est en effet préférable de disposer d'un ensemble de règles récurrentes plutôt que de devoir mémoriser des listes de mots ou de morphèmes écrits. C'est ce que les psycholinguistes appellent la transparence d'une orthographe, c'est-à-dire la plus ou moins grande régularité des correspondances phonographiques. De ce point de vue, une orthographe comme celle de l'italien, parce qu'elle est plus régulière que celle du français, ou de l'anglais, sera du même coup plus facile à apprendre. Pour les mêmes raisons, les petits Japonais mettent moins de temps à maîtriser les syllabaires *kana* que les caractères *kanji*. Alors que les premiers sont en effet transparents, les seconds sont bien plus opaques (Smith, 1996). Pour celui qui apprend, une «bonne» orthographe sera donc celle dont la phonographie est la plus transparente et l'on pourrait de ce point de vue parler d'optimalité phonographique.

Une fois qu'une orthographe est suffisamment maîtrisée, cette optimalité peut toutefois s'avérer un relatif handicap pour des usagers sociaux qui souhaitent s'en servir sans trop de difficultés, dans le cadre de leur vie quotidienne. Il ne s'agit plus alors de disposer d'une mécanique heuristique

capable de mettre une langue en écriture mais de considérer le potentiel sémiographique d'une orthographe. Pour l'utilisateur expert, ce qui importe en effet c'est la capacité d'une orthographe à représenter le sens linguistique, qu'il soit lexical ou grammatical. Mais comme rien n'est jamais simple dans ce domaine, cet expert peut avoir – aussi ou encore – à résoudre des problèmes qui sollicitent des aspects contradictoires de l'orthographe. Dans la mesure où il doit prendre garde à la totalité des composants graphiques des mots, un scripteur expert peut toujours avoir recours à des règles phonographiques capables de générer du matériel écrit. Un lecteur expert sera en revanche plus intéressé par les processus de reconnaissance. Pour lui, il ne s'agit pas de produire l'intégralité d'une forme graphique mais d'utiliser cette forme pour récupérer une information déjà présente en mémoire. Cet aspect de l'expertise est celui qui est le plus ouvert à la sémiographie.

Optimalité : concept et définition

La notion d'optimalité sémiographique désigne la stabilité des représentations linguistiques et résulte de l'application d'une loi qui peut se formuler de la façon suivante : « une forme \leftrightarrow un sens, une forme \leftrightarrow une fonction ». Telle que nous l'entendons ici, la notion d'optimalité est proche de celle d'indexicalité, que l'on trouve dans les travaux sur la morphologie naturelle. Dressler (1985 : 323) parle à ce sujet de « transparence sémiotique ». Il explique que, lorsque la morphologie d'une langue est relativement transparente, la phonologie permet de rendre compte de son organisation de façon contrastive et aussi peu ambiguë que possible. C'est par exemple le cas du turc. Une morphologie plus opaque, comme celle du français, comporte en revanche des formes supplétives où fusionnent les morphèmes. Elle est de ce fait plus ambiguë et tout se passe alors comme si l'orthographe devait prendre à son compte la notation morphologique.

La notion d'optimalité n'est évidemment pas une condition préalable, ou concomitante, de l'orthographe. Comme la langue, elle s'accommode d'une part d'ambiguïté. On peut

s'interroger par exemple sur l'intérêt de distinguer « doit », du verbe « devoir », et « doigt », comme le fait l'orthographe du français. Le contexte morphosyntaxique ne permet-il pas, à lui seul, de distinguer efficacement les deux mots en question (« il doit » vs « le doigt »)? Le problème se complique en revanche quand ce contexte fait défaut. Ainsi, dans l'opposition infinitif/participe passé des verbes en «-er», il peut arriver que la graphie soit le seul moyen de noter explicitement la différence sémantique des formes employées, comme dans « Il n'aime pas les exciter » vs « Il n'aime pas les excités ». Le remplacement de «-z» par «-r» suffit également à modifier sensiblement le sens du slogan publicitaire suivant, affiché dans les couloirs du métro parisien à l'automne 2002 : « Changez de latitude ! »

Une sémiographie optimale implique que chaque signe linguistique soit représenté par une forme graphique unique. Mais du fait de leur genèse complexe, les faits linguistiques ne s'accommodent que très imparfaitement d'une telle biunicité, posée ici comme un idéal épistémologique. Ainsi, une même forme graphique peut avoir des significations différentes. C'est en particulier le cas de tous les signes homographes. On peut d'ailleurs mesurer ici la relativité de la notion de sémiographie optimale dans la mesure où d'autres facteurs de désambiguïsation sont à prendre en compte et spécialement le contexte morphosyntaxique. Le français comporte de nombreux cas de ce type (« son », « bassin », etc.) sans que la communication en soit perturbée. L'hétérographie peut toutefois faciliter certaines subtilités linguistiques. Un ouvrage récent sur le courage d'une mère juive est présenté sous le titre : « Étoile de mère ¹ », tandis qu'une chronique sur les plaisirs de la navigation est intitulée « La fête des mers ² ».

Il n'est pas toujours aisé de sacrifier la transparence phonographique au nom d'impératifs sémiographiques. Même si ce n'est pas systématique, la prononciation contraint l'écriture. C'est ce qui explique notamment la présence d'allomorphes dans des langues où la morphologie est omnipré-

1. *Le Monde de l'éducation*, 326 : 91, 2004.

2. Billet de B. Poirot-Delpech, *Le Monde* du 9 juin 2004 : 18.

sente. Le matériau alphabétique peut toutefois jouer d'autres rôles, en débordant de la stricte phonographie, comme le montre la distinction des homophones. Dans une orthographe comme celle du chinois, où l'intrication phonographique est moins forte, une même forme graphique admet en revanche des variations phoniques plus importantes, ce qui autorise une plus grande indexicalité. La néologie en offre un exemple intéressant. Compte tenu des caractéristiques de son orthographe, la production néologique du chinois dispose théoriquement de deux voies, celle de la phonographie qui tente de reproduire plus ou moins fidèlement la prononciation du mot emprunté, ou celle de la sémiographie qui privilégie le sens. Or, comme le souligne Alleton (1997), la plupart des noms communs formés de façon phonographique n'ont qu'une durée de vie fort brève. Ainsi, le mot *téléphone*, d'abord transcrit « de-li-feng » a finalement été désigné par *dianhua* (< *dian*, électricité / *hua*, parole).

Optimalité et orthographes

Dans ce qui suit, nous allons tenter d'appliquer la notion d'optimalité à quelques orthographes. Nous avons bien entendu retenu le cas du français, représentant plus général des orthographes alphabétiques, que nous contrasterons dans un second temps avec des orthographes dont la sémiographie emprunte des chemins plus originaux.

Optimalité et français

La notion de sémiographie optimale demeure tributaire de facteurs qui relèvent tout autant du système d'écriture que de la structure linguistique. Mais s'il est difficile d'appliquer ce concept à l'orthographe du français, c'est surtout à cause d'une conception très conservatrice. En effet, et bien qu'elle demeure fondamentalement alphabétique – et donc phonographiquement contrainte – l'orthographe du français aurait pu – et pourrait – tendre vers une plus grande transparence phonographique, à la condition d'éliminer dans toute la mesure du possible, des graphies qui résultent d'avatars historiques,

voire étymologiques. Pourquoi par exemple ne pas supprimer certains morphogrammes personnels du domaine verbal («-s», «-d», «-t», etc.), ou homogénéiser ceux du pluriel (généraliser l'emploi du «-s»)? La plupart des orthographes alphabétiques – celle de l'anglais exceptée – sont à coup sûr plus transparentes.

Nous avons vu que, pour coexister au sein d'une même orthographe, phonographie et sémiographie devaient faire des concessions mutuelles. Or, de toutes les orthographes alphabétiques, celle du français est très certainement celle dont la phonographie a fait le plus de concessions à la sémiographie. Elle comporte en effet de nombreuses graphies non phonographiques, spécialement dans la zone sensible de la morphographie. On connaît l'importance des marques du pluriel, «-s» pour les noms et les adjectifs, «-ent» pour les verbes. Ce phénomène a des causes tout à la fois structurelles et historiques. En français, la phonologie a été considérablement modifiée par la langue germanique des Francs dont le système accentuel a notamment provoqué un affaiblissement des voyelles finales. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer la conjugaison des verbes en italien ou en espagnol, où les désinences sont notées par des phonogrammes, et en français où l'homophonie des formes orales est patente. C'est ce qui a permis à des résidus de l'ancienne morphologie latine de se maintenir et d'influencer définitivement la morphogénèse graphique du français (Perret, 1998).

Du XVI^e au XVII^e siècle, les querelles entre des réformateurs souhaitant une graphie plus phonologique, et des traditionalistes, défenseurs de l'étymologie, ont largement tourné en faveur des seconds. De ce fait, au XVIII^e siècle, dans la 1^{re} édition de son *Dictionnaire*, l'Académie française a majoritairement opté pour l'orthographe ancienne, une option qui ne sera jamais vraiment remise en question. Des aménagements auront lieu, notamment dans l'édition de 1740, mais après une période de relative innovation, le travail des académiciens se réfugiera progressivement dans la conservation de l'usage, pour ne pas dire dans le conservatisme (Pellat, 2003). Au cours des siècles, l'usage orthographique a progressivement transformé les aspects étymologiques de cette option en instruments visuographiques. Et bien que statistiquement très

minoritaires – 85 % des graphèmes du français sont des phonogrammes vs environ 4 % de morphogrammes avec des fonctions grammaticales ou lexicales –, une part importante de ces graphies non prononcées a donné naissance à ce qui constitue aujourd'hui la partie la plus délicate d'une sémio-graphie particulièrement hétérogène.

S'ajoutent en effet à ces morphogrammes des graphies issues de la polyvalence phonographique : quand plusieurs phonogrammes correspondent à un même phonème, ils se spécialisent en général dans des fonctions morphologiques spécifiques. On parle alors de morphonogrammes, tels « ai » dans « (il) savait » ou « au » dans « chevaux ». Morphogrammes et morphonogrammes sont d'ailleurs souvent associés dans des unités composites plutôt stables (« -ait » de « savait » ou « -aux » de « chevaux »). Il arrive pourtant que certaines distributions graphiques, parce qu'elles sont en concurrence, brouillent l'information phonographique. Un morphonogramme tel que « ai » peut être suivi de « s » (« je savais »), ou de « t » (« il savait »), ou encore de « ent » (« ils savaient »). Ce voisinage orthographique, dont la complexité est renforcée par l'homophonie, installe au sein des paradigmes une concurrence problématique.

Les morphonogrammes bénéficient toutefois d'indices phonographiques, ce qui n'est pas le cas des morphogrammes. De ce fait, ceux-ci constituent une source plus grande d'erreurs, chez les enfants comme chez les adultes. Tel est le cas du « s » final de l'accord en nombre des noms et des adjectifs. Sa maîtrise doit en effet compter avec l'homophonie grammaticale, obstacle majeur de la morphographie du français. Contrairement au « x » dont nous avons souligné le bénéfice qu'il tirait de la béquille phonographique « au » – [o], le « s » est en général la seule marque graphique indiquant le pluriel d'un mot, comme dans « routes », « causes », etc. Il peut certes compter sur la redondance des lois de l'accord graphique qui lui évitent souvent d'être isolé – « les routes verglacées », « les causes perdues » – mais cette insertion dans une chaîne morphosyntaxique est en fait à double tranchant : la présence d'un morphonogramme (« les » vs « le » ou « la ») constitue un indice phonographique indirect dont la proximité permet de conserver la notion de pluralité en mémoire de tra-

vail mais, à contrario, la redondance des marques graphiques (morphonogramme et morphogrammes) rend du même coup la présence de certaines d'entre elles moins nécessaire, surtout pour celui qui écrit.

Le sommet des problèmes morphographiques du français se trouve cependant dans des faits qui, contrairement aux précédents, ne peuvent tirer aucun bénéfice de la présence de morphèmes co-occurents (déterminants ou pronoms). Dans le cas de l'homophonie verbale des formes en /e/, et spécialement de l'opposition entre le participe passé et l'infinitif, la distinction modale est en effet concentrée dans une seule marque graphique, hors toute morphosyntaxe (« donner » vs « donné »). Ce qui explique très vraisemblablement que la maîtrise de tels phénomènes doive s'en remettre à une analogie avec des paradigmes où les mêmes fonctions modales sont remplies par des formes phonographiquement informées (« prendre » vs « pris »).

On voit donc que, tout bien pesé, l'orthographe du français ne représente pas un cas très satisfaisant d'optimalité sémiographique. Elle comporte certes une part spécifiquement sémiographique, sur le versant morphographique notamment, qui pose bien des problèmes d'acquisition et de maîtrise. Elle demeure pourtant structurellement dépendante d'une phonographie omniprésente mais très polyvalente. Finalement, en raison notamment de la place occupée par les faits étymologiques et historiques, la dimension alphabétique de l'orthographe du français aboutit à une réanalyse très inégale. Elle reste de ce fait à mi-chemin de la phonographie et de la sémiographie, comme si elle refusait obstinément de choisir entre l'une ou l'autre...

Optimalité et autres orthographes

Les orthographes alphabétiques, et spécialement celles qui utilisent les alphabets latin et cyrillique, comptent d'ailleurs parmi celles qui tentent le plus manifestement de se tenir à mi-distance du conflit entre phonographie et sémiographie. Mais il n'en va pas de même pour toutes les orthographes et, pour illustrer ce constat, nous prendrons deux séries d'exemples typiques.

La première série porte sur les orthographes sémitiques (hébreu et arabe) dont l'originalité vient de la double version qui les compose. La première associe la totalité des consonnes et voyelles, rejoignant en cela le groupe des écritures alphabétiques. Les éléments graphiques se caractérisent cependant, à ce niveau, par une distinction dans l'inscription des phonogrammes : une part importante des voyelles écrites n'est pas inscrite sur la ligne graphique majeure, essentiellement consonantique. Cette disposition facilite la mise en place de la seconde version, qui fait l'économie des éléments graphiques secondaires (suscrits ou souscrits). Il en résulte une surreprésentation graphique de la structure consonantique qui, dans les langues sémitiques, correspond plutôt à la dimension lexicale.

La version défective des orthographes sémitiques intéresse au premier chef la notion d'optimalité sémiographique. Ainsi la séquence de trois consonnes « n z r », qui exprime l'idée de /regard/, peut, selon le contexte, se lire [n^az^ar] (regard), [nⁱzr] (identique), [n^az^ar^a] (il regardait), etc., pour ne citer que ces quelques exemples (Bauer, 1996). Dans cette version défective, les informations lexicales sont les seules explicites tandis que les informations grammaticales sont inférées. Cette situation est une source d'ambiguïtés que les usagers doivent apprendre à gérer. De nombreux spécialistes se sont exprimés sur le caractère plus ou moins supportable de cette gestion, certains se montrant plutôt optimistes (Sampson, 1985), d'autres, spécialement les psycholinguistes, l'étant beaucoup moins (Abu-Rabia, 1997, 2001).

Tout se passe en fait comme si la structure des langues sémitiques confinait l'optimalité sémiographique à la seule dimension lexicale. Des études restent certes à mener pour valider l'hypothèse de la secondarité des informations grammaticales. Cela dit, si les enseignements tirés de la double version des orthographes sémitiques ne peuvent s'appliquer à toutes les orthographes alphabétiques, en raison notamment de la spécificité morphologique des langues de référence, ils peuvent au moins fournir une métaphore intéressante sur un fonctionnement cognitif plus général. Ils tendent en effet à valider l'hypothèse du double point de vue orthographique : un même mot peut être considéré comme un agencement

linéaire de graphèmes, ou comme un sémiogramme « transparent ». Or les orthographes sémitiques donnent une forme tangible à une option qui demeure cachée dans les orthographes européennes.

La seconde série d'exemples porte sur les orthographes du chinois³ et du japonais où la coexistence entre phonographie et sémiographie prend une autre forme, tout aussi originale, et qui illustre à sa façon l'optimalité sémiographique. La première se compose en effet de caractères qui, dans 90 % des cas, associent un élément syllabique (phonétique) et un élément lexical (radical). Pour donner une idée approximative de cette nouvelle configuration disons qu'en chinois, une série de caractères prononcés de la même façon, et disposant d'une phonétique identique, seront distingués par un second élément qui ne joue pas de rôle phonographique direct. Le verbe « serrer » et le nom « courant », qui se prononcent tous les deux [áo], comportent un élément phonographique identique mais ils se distinguent par un élément sémantique, placé devant, respectivement la clé de la main et celle de l'eau (Robinson, 1995). Ainsi, et contrairement à ce qui se passe dans les orthographes alphabétiques, la sémiographie du chinois ne peut jamais se limiter à des séquences de phonogrammes. La structure monosyllabique des caractères est en outre très sensible à l'homophonie, avec des séries impressionnantes⁴, qui ont motivé le recours aux moyens distinctifs que sont les radicaux.

Du point de vue de l'optimalité sémiographique, il importe d'insister sur le fait que cette structure orthographique associe des éléments dont la fiabilité respective demeure fort limitée. Les phonétiques ne donnent qu'une idée très imprécise de la prononciation d'un caractère. Pour des raisons historiques, la

3. Si nous parlons ici de « chinois », c'est uniquement par commodité. Il existe en effet plusieurs « langues chinoises » (« mandarin », « wu », « yu », « huizhou », etc.). L'écriture du chinois est toutefois associée à ce que l'on appelle « putonghua ». Cette « langue commune », dérivée des dialectes mandarin parlés à Beijing et ses environs, reste une langue seconde pour plus de 30 % de la population, notamment au sud de la Chine.

4. Plus d'une centaine de caractères se prononcent [ji] (Chen, 1999).

polyvalence est en effet très forte et contrairement à ce qui se passe avec les syllabaires *kana* du japonais, une même syllabe peut s'écrire de différentes façons. De la même façon, si les radicaux ont une fonction distinctive efficace, ils ne constituent pas pour autant des compléments sémantiques fiables. N'oublions pas qu'ils servaient d'abord à classer les caractères dans les dictionnaires (Bottéro, 1996). On peut donc dire que si les caractères favorisent la représentation morphologique de la langue chinoise – spécialement celle qui est parlée à Pékin –, ils sont loin de le faire d'une façon univoque.

L'orthographe du japonais présente certaines similitudes avec celle du chinois dont elle est en partie issue. Elle s'en différencie cependant en juxtaposant des caractères spécialisés dans la représentation du lexique (*kanji*) et des caractères syllabiques (*kana*), qui ont surtout une fonction morphologique. Mais alors que ces derniers sont phonographiquement transparents, les *kanji* sont bien plus opaques (Smith, 1996). Ils peuvent, selon les contextes, se prononcer « à la chinoise » ou « à la japonaise », avec dans les deux cas une structure syllabique différente. Ainsi le caractère signifiant « océan » sera prononcé [umi] quand il est employé seul mais il devient [kai] dans le composé [kaisui] qui signifie « eau de mer » (Robinson, 1995). Les *kanji* fournissent donc des informations phonographiques encore plus approximatives que celles contenues dans les caractères du chinois. En revanche, ces options sémiographiques permettent de lutter efficacement contre les nombreux homophones du japonais (Jaffré, 2004).

Contrairement aux orthographes alphabétiques qui parient sur une réanalyse des éléments phonographiques, les orthographes du chinois et du japonais – pour partie dans le cas de cette dernière – procèdent par juxtaposition. Du fait de sa morphologie isolante, le chinois peut faire coexister au sein d'un même caractère des éléments spécialisés dans une seule fonction. Contraint par une morphologie agglutinante, le japonais associe quant à lui, dans la plupart des cas au moins, deux écritures distinctes. Le syllabaire *hiragana*, pour la part morphologique qui lui revient, est assimilable à une phonographie transparente. Les *kanji* en revanche parient sur une représentation plus nettement sémantique et visuographique, proche à n'en pas douter de ce que l'on peut considérer

comme un cas d'optimalité sémiographique. En témoigne le recours, dans l'acquisition, d'écritures intermédiaires – *pinyin* en Chine, *zhuyinfuhao* à Taïwan, *furigana* au Japon – dont les enseignants, et parfois les éditeurs se servent pour rendre la dimension phonographique plus accessible⁵.

La présence de tels détours phonographiques permet de conclure – provisoirement – que l'option sémiographique de ces orthographes a un prix, que paient ceux qui apprennent. Peut-on dire en revanche que les experts y trouvent leur compte? Les témoignages issus du contexte socioculturel semblent aller dans ce sens. Au Japon comme en Chine, de nombreuses tentatives ont été faites pour promouvoir des orthographes plus nettement phonographiques mais, jusqu'à présent, elles ont à chaque fois échoué (Chen, 2001 ; Gottlieb, 2001). Certaines études ont bien essayé de comparer le potentiel de lisibilité orthographique selon que les options sont nettement phonographiques, comme en anglais, ou plutôt sémiographiques, comme en chinois (Huang et Hanley, 1994 ; Miller, 2002, etc.). Leur fiabilité demeure toutefois sujette à caution tant la comparaison doit composer avec des facteurs culturels et linguistiques différents. Et quand deux options coexistent au sein d'une même orthographe, comme en japonais, les comparaisons se heurtent de la même façon à la complémentarité des usages. Au Japon, l'utilisation excessive des *kana* est d'ailleurs considérée comme une marque d'inculture.

Conclusions

En l'état actuel des connaissances, il semble par conséquent plus prudent de considérer que toutes les orthographes doivent composer avec la double nécessité phonographique et sémiographique mais qu'elles le font à leur façon, en tenant compte de l'héritage légué par une tradition qui oblige à bien des accommodements. Il ne faut d'ailleurs pas s'y tromper : si

5. Sur cette question, qu'il est impossible de développer ici, on peut se reporter à McBride-Chang et Chen (2002) pour la Chine et à Galan (1995) pour le Japon.

l'orthographe du chinois doit compenser par des systèmes transitoires le déficit phonographique qui est le sien, la phonographie des orthographe alphabétiques est loin d'être homogène. Celles du français ou de l'anglais en sont des exemples éloquents : la maîtrise de leur importante polyvalence nécessite un fréquent recours à la dimension sémiographique. C'est en tout cas la solution à laquelle recourent les jeunes enfants quand ils essaient de différencier le [ɛ] de « main » et celui de « pin ».

Au terme d'une étude sur l'acquisition de l'orthographe du japonais, Hatano (1986) concluait en faveur d'une relative universalité du traitement cognitif de la connaissance orthographique, en soulignant toutefois la part des spécialisations culturelles et linguistiques. Ce point de vue a été largement confirmé depuis (voir Nunes et Bryant, 2004 pour une synthèse). Pourtant, même si l'on admet l'idée d'une certaine universalité du traitement orthographique, la variété des tendances n'est pas négligeable pour autant. Pour faire face à la diversité des demandes, toute orthographe doit satisfaire à des impératifs phonographiques et sémiographiques. Mais comme la morphogénèse graphique s'accommode fort mal de la notion de juste milieu, chaque orthographe a dû tenir compte de la structure linguistique, de l'histoire, de la sphère culturelle d'influence, etc. Certaines, moins anciennes, ou plus réformatrices, ont pu opter pour une phonographie plus transparente. Mais comme les orthographe ne sont pas des notations, elles doivent dans tous les cas se mettre au service d'une sémiographie. Là, elles se différencient par les modalités de leurs représentations sémiographiques, certaines ayant adopté des options plus tranchées que d'autres. Les apparences de la trace orthographique ne doivent cependant pas nous induire en erreur : une orthographe ne peut fonctionner au sein d'un groupe social qu'en s'inscrivant de façon concomitante dans un ensemble de réseaux complexes capables de ménager les aspects phonologiques tout autant que les aspects sémantiques (Kess et Miyamoto, 1999 ; Perfetti, 2003).

Bibliographie

- ABU-RABIA, S. (1997): Reading in Arabic orthography: the effect of vowels and context on reading accuracy of poor and skilled native Arabic readers, *Reading and writing*, 9, 1, 65-78.
- ABU-RABIA, S. (2001): The role of vowels in reading Semitic scripts: data from Arabic and Hebrew, *Reading and Writing*, vol. 14, 1-2, 39-59.
- ALLETON, V. (1997): Regards actuels sur l'écriture chinoise, in V. Alleton, ed., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 185-208.
- BAUER, T. (1996): Arabic writing, in Daniels, P.T. et Bright, W., eds., *The world's writing systems*. Oxford, Oxford University Press, section 50, 559-564.
- BOTTÉRO, F. (1996): *Sémantisme et classification dans l'écriture chinoise. Les systèmes de classement des caractères par clés du Shuowen jiezi au Kangxi zidian*, Paris, Collège de France.
- CHEN, P. (1999): *Modern Chinese. History and sociolinguistics*, Cambridge, UK, Cambridge University Press
- CHEN, P. (2001): Functions of phonetic writing in Chinese, in N. Gottlieb et P. Chen, eds., *Language planning and language policy. East Asian perspectives*, Richmond, Surrey, Curzon, 75-94.
- DRESSLER, W.U. (1985): On the predictiveness of natural morphology, *Journal of Linguistics*, 21, 321-337.
- DRESSLER, W.U. (1995): Interactions between iconicity and other semiotic parameters in language, in R. Simone, ed., *Iconicity in language*, Amsterdam, John Benjamins, 21-38.
- GALAN, C. (1995): L'importance de l'"environnement" dans l'apprentissage de la lecture au Japon, *Psychologie et Éducation*, 20, 49-69.
- GOTTLIEB, N. (2001): Language planning and policy in Japan, in N. Gottlieb et P. Chen, eds., *Language planning and language policy. East Asian perspectives*, Richmond, Surrey, Curzon, 21-48.
- HATANO, G. (1986): How do Japanese children learn to read?, Orthographic and eco-cultural variables, in B.R. Foorman et A.W. Siegel, eds. *Acquisition of Reading Skills, Cultural Constraints and Cognitive Universals*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Ass., 71-114.

- HUANG, H.S. et HANLEY, J.R. (1994): Phonological awareness and visual skills in learning to read Chinese and English, *Cognition*, 54, 73-98.
- JAFFRÉ, J.-P. (2001): Écriture(s) et problèmes terminologiques, in B. Colombat et M. Savelli, eds., *Métalangage et terminologie linguistique*, coll. Orbis/Supplementa, Louvain/Paris/Sterling, Peeters, 529-543.
- JAFFRÉ, J.-P. (2004): La mixité orthographique : le cas du japonais et du français, in C. Galan, dir., *Langue/s et enseignement de la lecture*, Actes du colloque international franco-japonais, Toulouse Le Mirail, 15-17 mai 2003, à paraître.
- KESS, J.F. et MIYAMOTO, T. (1999): *The Japanese mental lexicon. Psycholinguistic studies of kana and kanji processing*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- MCBRIDE-CHANG, C. et CHEN, H.-C., eds. (2002): *Reading development in Chinese children*, Westport, Con./London : Praeger Publishers.
- MILLER, K.F. (2002): Children's early understanding of writing and language: the impact of characters and alphabetic orthographies, in Li et al., eds., *Chinese children's reading acquisition. Theoretical and pedagogical issues*, Kluwer Academic Publishers, 17-29.
- NUNES, T. et BRYANT, P., eds. (2004): *Handbook of children's literacy*, Kluwer Academic Publishers.
- PELLAT, J.-C. (2003): Variation et plurisystème graphique au XVIII^e siècle, *Faits de Langues*, 22, 139-150.
- PERFETTI, C.A. (2003): The universal grammar of reading, *Scientific Studies of Reading*, 7, 1, 3-24.
- PERRET, M. (1998): *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Éditions SEDES.
- ROBINSON, A. (1995): *The Story of Writing*, London, Thames and Hudson.
- SAMPSON, G. (1985): *Writing Systems*, Londres, Hutchinson.
- SMITH, J.S. (1996): Japanese writing, in P.T. Daniels et W. Bright, eds., *The World's writing systems*, Oxford University Press, section 16, 209-21.